

✝ Commanderies par département ✝

Les commanderies de France triées par département

Département de la Lozère

Cougoussac (48)

Domaine du Temple de Cougoussac

Département: Lozère, Arrondissement: Mende, Canton: Nasbinals, Commune: Recoules-d'Aubrac - 48



Localisation: Domaine du Temple de Cougoussac

Le 11 octobre 1268, un nouvel acte relatif à un compromis et une sentence arbitrale entre Raymond del Bouyssou, Commandeur de La Capelle, « La Capella » et Durand Grimald don d'Aubrac, au sujet du mas de Cougoussac situé dans la paroisse de Recoules d'Aubrac.

Dans le village et aux alentours, plusieurs croix pattées marquent encore les limites du domaine des Templiers qui ont été souvent en conflit avec l'Hôpital d'Aubrac. Ainsi en 1250, une transaction est passée entre Gaillard précepteur du Temple à La Capelle, et Durant Dom d'Aubrac pour délimiter les appartenances réciproques de terres situées

entre les paroisses de Nasbinals, Marchastel et des Hermaux. Il en est de même en 1268, à propos de droits contestés sur le mas de Cougoussac.

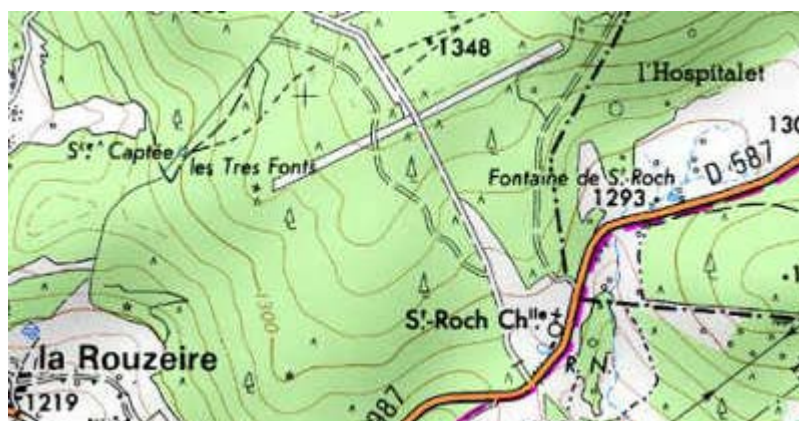
Sources - Marcel Vigouroux: Saint-Urcize, village de l'Aubrac

Top

Hospitalet (L') (48)

L'Hospitalet de Lajo

Département: Lozère, Arrondissement: Mende, Canton: Saint-Alban-sur-Limagnole, Commune: Lajo - 48



Localisation: L'Hospitalet de Lajo

Les habitants de Lajo ayant acheté, par souscription, le terrain où coule la fontaine dite de Saint-Roch, des travaux importants y ont été faits. Ce terrain était rocailleux et marécageux; il a été nivelé et assaini par des drainages. De plus, la fontaine qui sourd verticalement, a été isolée de toutes les eaux environnantes, et sera désormais à l'abri du mélange avec l'eau du ruisseau. Un monument assez grandiose remplacera l'ancien et portera une statue en fonte de saint Roch.

Les fouilles faites ont fait reconnaître exactement l'emplacement et les dimensions de l'ancien Hospitalet. Les grandes lignes de son histoire nous sont désormais connues.

Voici son origine: Hugues de Thoras et Hélye de Chanaleilles fondèrent, en 1198, une maladrerie ou hospitalet, à frais communs, sur les limites de leurs terres, la dotèrent et y affectèrent une chapelle pour la desservir. (Poplimont: La France héraldique).

D'après les fondations retrouvées, cet hôpital comprenait deux bâtiments distincts et séparés par le chemin de Saint-Alban à Thoras.

Le premier bâtiment mesurait 20 mètres de long sur 8 de large et était orienté vers l'ouest; la petite chapelle formait angle et mesurait 8 mètres de long sur 4 de large, Nous savons qu'en cet endroit précis était la chapelle, parce qu'une croix commémorative y avait été dressée par ordre de l'Hôtel Dieu du Puy, devenu possesseur de l'Hospitalet au moment de sa ruine.

Le second bâtiment, séparé seulement du premier par la largeur du chemin, avait à peu près les mêmes dimensions, et était orienté au midi; un mur le coupait en deux parties égales.

L'hôpital et la chapelle étaient dédiés à saint Jacques et avaient été confiés aux religieux Templiers. La famille de Chanaleilles comptait du reste plusieurs Templiers parmi ses membres, entre autres Guillaume frère d'Hélye le fondateur de l'Hospitalet.

Les Templiers furent condamnés à disparaître en 1314, leurs biens furent confisqués et l'Hospitalet fut attribué à l'Hôtel-Dieu du Puy, qui en continua le service.

C'est à cette époque qu'il faut placer le passage de saint Roch (vers 1320). On nous demande des preuves, les voici: « D'abord, la tradition a noté admirablement le parcours du Saint, du Puy à l'Hospitalet, et sur les anciennes voies qui reliaient le Velay au Gévaudan, nous trouvons ces noms bien indicateurs: le Chemin de Saint Roch, le Pont de Saint-Roch, le Gué de Saint-Roch, etc. Quoi qu'on en dise, la tradition possède et l'argument a plus de valeur que ne lui en donne la critique moderne; ce serait à elle de démontrer le contraire. »

Mais l'histoire corrobore parfaitement la tradition: Saint Roch avait fait son voyage en Italie par la Provence et en avait visité les sanctuaires; il quitta son disciple Gothard au nord de l'Italie et revint en France par la vallée de Rhône. Le sanctuaire de Fourvières, puis celui de Notre-Dame du Puy, lui traçaient son chemin de Montpellier.

Le Lyon, il devait nécessairement venir visiter la vierge du mont. Anis au Puy, lieu de pèlerinage le plus célèbre de cette époque et aussi le plus ancien des pèlerinages de France.

L'Hôtel Dieu du Puy avait pour succursales l'hospice de Saugues et l'Hospitalet de la Margeride: ces deux étapes Saint-Roch du Velay en Gévaudan le mettaient sur la route de Montpellier. Ce n'est donc pas sans raison que l'on croit au passage de saint Roch à l'Hospitalet.

Sources: A. Mourgues. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Chroniques et mélanges. Tome II. Editeur: Imprimerie G. Pauc. Mende 1915

Top

Marchastel (48)

Domaine du Temple et Chapelle de Marchastel

Département: Lozère, Arrondissement: Mende, Canton: Nasbinals - 48



Localisation: Domaine du Temple et Chapelle de Marchastel

L'ancienne église de Marchastel, qui remontait au XIIe siècle a été démolie en 1898 et remplacée par une neuve. Primitivement l'église paroissiale était à Saint-Andéol, près du lac de ce nom.

« Nomination par M. Bernard de Revel, précepteur de la maison du Temple d'Espalion, diocèse de Rodez, à la cure de Saint-Andéol et à la chapelle de Marchastel, XIIIe siècle. »

« Présentation à la cure de Saint-Andéol par le P. Pierre Ruphi, précepteur de la Commanderie de Palhers, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1440. »

Sources: L. Costecalde. Anciennes églises de Lozère antérieures au XVe siècle. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Chroniques et mélanges. Tome II. Editeur: Imprimerie G. Pauc. Mende 1915

Domaine du Temple à Marchastel

[...] L'archevêque de Sens se soumit, et envoya à la Beaume, comme ses procureurs, messire Philibert de Guaint, sieur de Villemorenc, chevalier d'Aubrac ; messire Raymond Dumas, conseiller du roi et messire Biaise Sodrillac, avocat au parlement de Paris.

Les trois mandataires, munis d'une procuration en règle, rendirent à dame Marguerite de Soulages et à son mari, au nom de la seigneurie de Marchastel, l'hommage exigé du dom d'Aubrac.

Les anciennes transactions sur la pêche de Bès, l'établissement des potences, les bestiaux malades, les bêtes d'épaves, etc., etc. (voir Aubrac, première partie), furent de nouveau sanctionnées. Toutefois, le dom d'Aubrac fit demander à son suzerain de renoncer au tribut en poivre et en argent, qu'il prenait sur le mas des Salhens et le moulin du Déroc, offrant de lui abandonner, en échange, quelques censives en blé que son couvent percevait sur le mas de Sinieyres-Croses.

Le seigneur de Marchastel accepta cette proposition; et fit expressément stipuler dans l'acte d'hommage, « que ses rentiers, ses fermiers, etc., etc., pourront aller prendre tout le bois qui leur sera nécessaire aux bois d'Aubrac, soit en Gévaudan, soit en Rouergue; et que les habitants de Marchastel auront la faculté d'en prendre, tant pour le chauffage que pour leurs constructions, dans tous les bois d'Aubrac situés en Gévaudan, excepté dans les bois des Salhens »

La montagne du Faltre et autres terres voisines, qui appartenaient à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et qui dépendaient de la Commanderie de Recoules, suivaient toujours le sort de la domerie d'Aubrac (1).

1. Une transaction du 7 février 1337 était intervenue entre le seigneur de Marchastel et le commandeur de la maison de Recoules sur la juridiction, etc., du terroir du Faltre, assis dans le mandement du château de Marchastel; il avait été réglé:

1° que le seigneur de Marchastel pourrait tenir, ériger et redresser des fourches patibulaires, etc., audit terroir et qu'il aurait l'exercice de la mère impère, ensemble des incestes, adultères, viols, fornication, fustigation et bannissement, épaves, clôture, correction et amendes des bestiaux malades; toutefois, la moitié desdits amendes était réservée au commandeur...

2° Au dit seigneur de Marchastel, était réservé l'exercice et connaissance de toutes blessures, plaie, effusion de sang et de tout larcin. Les amendes au-dessous de 40 sols pour effusion de sang, et de 50 sols pour larcin, devaient appartenir au commandeur seul; mais les amendes dépassant ces sommes étaient réservées en entier au seigneur de Marchastel;

3° le péage appartiendra tout entier au seigneur;

*4° le juge de Marchastel prêtera serment entre les mains du commandeur, et le bailli de Marchastel ne pourra lever aucune amende appartenant audit commandeur, sans la présence du juge. etc...
(Messire Privat Pelisson, notaire.)*

Il m'a paru, d'après certains documents, que ces terres avaient été données à l'ordre du Temple par Bernard de Recoules, qui les tenait d'Astorg. J'ignore la date de cette donation qui, dans tous les cas, remonte à une époque très reculée; car, en 1250, et le dimanche avant la Toussaint, une transaction intervenait déjà, « entre frère Gaillard, précepteur de la maison de la Capelle de l'ordre du Temple, dans le diocèse de Cahors, et Durand, dom de l'hôpital Sainte-Marie d'Aubrac, pour fixer les limites des terres que les deux maisons avaient, entre l'hôpital d'Aubrac, Nasbinals, Marchastel, les Hermaux et l'estrade, qui va de Marvejols vers Marchastel. »

Des pierres furent plantées, par les arbitres, sur les limites des possessions du Temple, possessions qui, après la destruction de cet ordre célèbre, devaient passer entre les mains des chevaliers de Saint-Jean; et c'est là l'origine de ces pierres portant, gravée en relief, la croix de Malte, qu'on trouve dans la montagne de Saint-Andéol, et sur la Montredorte, à Puech-Ventoux, au pré dit de Vernon et ailleurs.

Sources: Bulletin de la Société des Lettres Sciences et Arts du Département de la Lozère. Tome XVII. Mende 1866.

Marchastel, église de Saint-Andéol

L'ancienne église de Marchastel, qui remontait au XIIe siècle a été démolie en 1898 et remplacée par une neuve. Primitivement l'église paroissiale était à Saint-Andéol, près du lac de ce nom.

« Nomination par M. Bernard de Revel, précepteur de la maison du Temple d'Espalion, diocèse de Rodez, à la cure de Saint-Andéol et à la chapelle de Marchastel, XIIIe siècle.
»

« Présentation à la cure de Saint-Andéol par le P. Pierre Ruphi, précepteur de la Commanderie de Palhers, ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1440. »

*Sources: Chroniques et mélanges. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, page 243, tome II, 1909-1915. Mende 1915. - **Bnf***

La possession hospitalière

Lorsque les Templiers et les Hospitaliers s'installent sur le plateau de l'Aubrac au XIIIe siècle, ils se trouvent dans un environnement où le réseau seigneurial et paroissial est déjà constitué. L'implantation de ces ordres se limite donc à des enclaves comprises

entre les possessions de l'Hôpital d'Aubrac, des seigneurs de Peyre et des Canilhac ; c'est le cas à Recoules d'Aubrac, Saint-Andéol et Marchastel.

Plus d'informations sur le site de [Persee](#), lire l'article sur Le lac de Saint-Andéol en Aubrac.

Top

Palhers (48)

Maison du Temple de Palhers

Département: Lozère, Arrondissement: Mende, Canton: Chirac - 48



Localisation: Maison du Temple de Palhers

C'est vers le XIIIe siècle que les chevaliers du Temple s'installent à Palhers.

Eglise romane, ancienne chapelle de la Commanderie de ce nom, sise à côté de la maison du commandeur encore debout, semble remonter au XIIIe siècle. Sans cachet architectural bien caractérisé.

En 1232, la Commanderie appartenait aux Templiers et elle payait une censive annuelle au Monastère de Bonneval (1).

Au commencement du XIVe siècle elle passa entre les mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2).

1. Denisy. Bourret.

2. G 1009 et 1955. Boyer, Lavigne, notaires de Marvejols.

Sources: Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, page 247, tome II. Mende 1915 -

Bnf

Recoules-d'Aubrac (48)

Domaine du Temple à Recoules d'Aubrac

Département: Lozère, Arrondissement: Mende, Canton: Nasbinals - 48



Localisation: Domaine du Temple à Recoules d'Aubrac

Les Templiers possédaient l'église de Recoules d'Aubrac, dédiée à Saint-Jean sous les Hospitaliers, elle était la propriété de l'Ordre du Temple.

Situé à 1080 mètres d'altitude, sur la route de Saint-Urcize à Nasbinals, le village de Recoules est établi sur un promontoire rocheux dominant la vallée où coule le ruisseau de la Cabre.



Eglise de Recoules d'Aubrac - Sources: image Marcel Vigouroux

Situé dans le Haut Gévaudan, Recoules était anciennement un prieuré dépendant de la commanderie templière de La Capelle-Livron, au diocèse de Cahors, puis de la

commanderie hospitalière de Palhers, au diocèse de Mende. L'église prieurale du XIII^e siècle et les vestiges du château des chevaliers témoignent de cette époque. Dans le village et aux alentours, plusieurs croix pattées marquent encore les limites du domaine des Templiers qui ont été souvent en conflit avec l'Hôpital d'Aubrac.

Ainsi en 1250, une transaction est passée entre Gaillard précepteur du Temple à La Capelle, et Durant Dom d'Aubrac pour délimiter les appartenances réciproques de terres situées entre les paroisses de Nasbinals, Marchastel et des Hermaux. Il en est de même en 1268, à propos de droits contestés sur le mas de Cougoussac.



Borne Hospitalière - Recoules d'Aubrac - image Marcel Vigouroux

Après l'abolition de l'Ordre du Temple en 1312 et la confiscation de ses biens attribués aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, les litiges continuent.

En 1331, une transaction est passée entre le Dom d'Aubrac et Urbain de Urceria, Commandeur de Recoules, au sujet du droit de forestage dans le bois de Recoules.

A l'entrée du nouveau cimetière, on peut encore voir de très anciennes pierres tombales portant la croix de Malte; il s'agit de sépultures de chevaliers.

Il convient de remarquer le four banal situé dans le village et près du bois de Recoules, la cascade du Bouchabés et d'anciennes carrières de granit dont les pierres ont servi

aux cours des âges à édifier les églises, les forts et de très belles demeures, notamment à Saint-Urcize.

Sources - Marcel Vigouroux: Saint-Urcize, village de l'Aubrac

[Top](#)